
LIGNES DIRECTRICES | APPEL DE CANDIDATURES

Grand-Métis (Québec) Canada, le mardi 26 septembre 2023 – Le **Festival international de jardins** lance un appel de candidatures en vue de sélectionner les concepteur·trices qui seront invité·es à réaliser les nouveaux jardins éphémères dans le cadre de sa prochaine édition, qui aura lieu dès le 21 juin 2024, sur le site des **Jardins de Métis**, dans la région touristique de la Gaspésie, au Québec.

Thématique 2024 – ÉCOLOGIE DES POSSIBLES

Les réjouissances sont de mise : en 2024, le Festival international de jardins célébrera son vingt-cinquième anniversaire. Au-delà des festivités, l'atteinte de cet important jalon incite à l'introspection et à la projection dans l'avenir. Ainsi, quelles étaient les prémices de l'évènement, dont la première édition s'est tenue au tournant du millénaire? Quels enjeux et thématiques ont été mis de l'avant depuis? Comment nos préoccupations et idéologies ont-elles progressé, au fil des ans, et comment imaginons-nous l'avenir du jardin?

Fondé en 2000, le Festival est dès ses balbutiements fortement engagé dans la réflexion et le renouvellement de l'art des jardins. Son édition inaugurale a regroupé huit créations inédites dans lesquelles la dialectique nature/culture se positionnait à l'avant-plan.

Si aujourd'hui le Festival questionne toujours le pourquoi et le comment du jardin contemporain, les notions abordées prioritairement et les perspectives employées ont changé. En vingt-cinq ans, nos regards théoriques sur divers enjeux se sont transformés, notre vocabulaire critique s'est diversifié et nous ressentons plus que jamais l'urgence d'agir face à l'accélération des changements climatiques. La dichotomie de base opposant les concepts généraux de « nature » et de « culture » nous apparaît désormais désuète, l'anthropologie contemporaine ayant démontré que la compréhension qu'a l'être humain de l'univers naturel se situe dans une dynamique relationnelle. Dans cette logique, les notions de nature et de culture ne peuvent être confrontées l'une à l'autre, la première étant immanquablement perçue par le truchement de la seconde.

Le jardin actuel, qu'il soit privé ou public, nous apparaît comme ayant une responsabilité sociale. Durable, il préserve et soutient la biodiversité. La sélection des végétaux le constituant se fait après avoir considéré les besoins et comportements spécifiques à chaque espèce, puis dans leur interaction les unes avec les autres. Les caractéristiques du site à aménager ainsi que leur évolution au cours des saisons sont soigneusement étudiées.

À la lumière de ces idéologies et de la conjoncture actuelle, l'avenir du jardin est-il solidaire? Repose-t-il dans un exercice relationnel et transversal?

Parions qu'il naîtra d'un véritable dialogue avec le vivant.

Admissibilité des candidat·es

Cet appel de candidatures est ouvert aux architectes paysagistes, architectes, artistes visuels et équipes multidisciplinaires canadien·nes et internationales. Le Festival encourage les candidat·es à former des équipes multidisciplinaires. Chaque candidat·e ne peut soumettre qu'une proposition, individuellement ou en équipe. Les participant·es peuvent être originaires d'une même ville ou d'un même pays, ou traverser des frontières.

Les candidat·es sont invité·es à concevoir un jardin qui pourra prendre place dans l'un ou l'autre des axes du Festival. Lorsque les gagnant·es seront connu·es, c'est aux comités artistique et technique du Festival d'identifier, en collaboration avec les concepteur·trices, le site qui mettra le mieux en valeur leur projet. Les candidat·es sont invité·es à imaginer un jardin qui sera exposé pendant au moins deux étés et à proposer des stratégies pour le revaloriser ou recycler ses matériaux à la fin de sa présentation.

Les concepteur·trices dont le jardin a été exposé lors d'une des trois dernières éditions du Festival (2021, 2022, 2023) ne sont pas admissibles à cet appel de candidatures.

Date limite de réception des candidatures

La date limite pour expédier électroniquement votre dossier est le **LUNDI 20 NOVEMBRE 2023 À 17 h HNE**. Nous ne considérerons pas les candidatures transmises ultérieurement.

Informations complémentaires : Ève De Garie-Lamanque
Directrice artistique
Festival international de jardins
festival@jardinsdemetis.com

Processus de sélection

Les jardins seront sélectionnés par un jury selon les critères suivants :

- Le respect de l'orientation donnée à la 25^e édition, soit ***Écologie des possibles | The Ecology of Possibility***;
- L'originalité, la cohérence et la clarté de la proposition;
- L'apport contributif au domaine de l'art du jardin et à son renouvellement;
- Le positionnement critique de l'intention face aux champs de la connaissance et de la pratique du jardin.

Tous·tes les participant·es à l'appel de candidatures recevront par courriel les résultats du concours. Notez que d'autres concepteur·trices peuvent être invité·es à participer au Festival en plus de ceux qui seront sélectionné·es à la suite de cet appel de candidatures.

Festival international de jardins : Forum d'innovation et laboratoire d'expérimentation

Le [Festival international de jardins](#) est reconnu comme la plus importante manifestation de ce genre en Amérique du Nord et l'un des principaux festivals de jardins à l'échelle mondiale. Depuis 2000, plus d'un million de visiteur·ses ont découvert quelque 250 jardins contemporains conçus par des créateur·trices en provenance d'une quinzaine de pays. Le Festival est reconnu comme étant un forum d'innovation et un laboratoire d'expérimentation en art des jardins. Il est un rendez-vous incontournable pour tous les amateur·trices de jardins contemporains et pour tous les concepteur·trices impliqué·es dans une réflexion sur le renouvellement de cet art.

Le Festival encourage les participant·es à explorer le jardin dans toutes ses dimensions, en partant de la réalité du lieu (territoire et contexte), pour créer une diversité d'expériences sensorielles, émotives et intellectuelles pour les visiteur·ses. Le Festival s'intéresse au jardin comme espace d'intervention et thème de réflexion, sans négliger ses aspects botaniques et horticoles. Il conçoit le jardin comme un lieu multisensoriel et encourage les concepteur·trices à se pencher sur l'expérience du·de la visiteur·se, en provoquant l'interaction, la participation, les échanges et les réflexions.

Site du Festival

Présenté à Grand-Métis dans la région touristique de la Gaspésie au Québec (Canada), le Festival se déroule sur un site adjacent aux Jardins de Métis, créés par Elsie Reford entre 1926 et 1958, et reconnus lieu historique national du Canada et site patrimonial du Québec.

Le site du Festival est bordé au nord par l'immense fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par un boisé de feuillus (peuplier faux-tremble) et à l'est par un grand champ et une forêt boréale principalement composée de conifères. L'ensemble s'articule selon deux axes perpendiculaires.

L'axe nord-sud est constitué d'un alignement de terrains de dimensions identiques (10 m x 20 m). Ces parcelles ensoleillées et ouvertes possèdent une entrée/sortie à l'ouest et/ou à l'est. Elles sont séparées entre elles par des filtres végétaux plantés d'un mélange de bouleaux, d'érables, de tilleuls, de plantes couvre-sol ou de matériaux inertes.

L'axe est-ouest consiste en une série de chambres vertes de tailles variables (150 à 250 m²) et de configurations irrégulières. Encadrées principalement de conifères (épinette blanche) et de feuillus (peuplier faux-tremble), ces chambres sont moins ensoleillées que les parcelles de l'axe nord-sud. Elles disposent d'une seule entrée/sortie (côté allée) et certaines offrent des percées visuelles sur le fleuve.

Les sols sont argileux et la nappe phréatique est située à 1,5 mètre de profondeur. Les candidat·es doivent en tenir compte dans leur conception. Les excavations importantes devraient donc être évitées. Tous les sites possèdent un système de drainage souterrain et ont accès à de l'eau et à de l'électricité.

Les conditions climatiques estivales à Grand-Métis sont modérées, avec des températures qui varient entre 15°C et 30°C, de juin à septembre. La plupart des plantes vivent bien sous ce climat (zone 4b). Presque toutes les plantes annuelles et même certains végétaux exotiques peuvent être utilisés durant la période estivale. La carte des zones de rusticité des plantes (www.planthardiness.gc.ca) montre les zones du Canada qui sont les plus propices à la survie de différents types d'arbres, d'arbustes et de fleurs, d'après les conditions climatiques moyennes de chaque région.

Nous effectuons les plantations en serre dès le mois de mars. La mise en terre des végétaux sur le site du Festival a lieu un peu avant l'ouverture du Festival, généralement en présence des concepteur·trices. **Il faut donc envisager des espèces ayant déjà une certaine maturité et/ou une croissance rapide pour escompter une belle floraison durant la période d'exposition du jardin.**

Encadrement et construction des projets

La construction de chaque jardin est assurée en grande partie par l'équipe du Festival. Un coordonnateur technique et un contremaître encadrent les travailleur·ses, stagiaires et bénévoles. La construction des jardins sur le site du Festival débutera en avril et devra être complétée au plus tard le vendredi 21 juin. L'entretien des jardins sera assuré par l'équipe du Festival tout au long de l'été.

Les concepteur·trices dont le projet sera sélectionné devront se déplacer à Grand-Métis pour contribuer à la construction de leur jardin pendant toute la semaine précédant l'ouverture du Festival, soit du dimanche 16 au vendredi 21 juin 2024 inclusivement. Iels seront hébergé·es dans les environs, aux frais du Festival, durant cette période.

Les concepteur·trices retenu·es s'engagent à participer au processus de réalisation des jardins selon l'échéancier établi par le Festival. Iels seront appelé·es à accomplir du travail physique lors de la finition de leur jardin.

Honoraires et budget

Le budget alloué pour la réalisation de chaque jardin est de **25 000 \$ CAD**. Cette somme est répartie comme suit :

- **5 000 \$** en honoraires pour l'équipe de concepteur·trices (payable en deux versements);
- Jusqu'à **15 000 \$** pour l'achat des matériaux nécessaires à la réalisation du jardin (incluant, au besoin, les honoraires de spécialistes). Ce montant est géré conjointement par le Festival et les concepteur·trices;
- L'équipe du Festival assure la construction et l'entretien de chaque jardin. Le budget pour la main d'œuvre est évalué à **5 000 \$**. Cette somme est gérée par le Festival.

Le Festival assume pour chaque jardin, sur présentation de factures justificatives, les frais de déplacement jusqu'à concurrence de :

- **1 000 \$ CAD** pour les concepteur·trices du Québec;
- **2 000 \$ CAD** pour les concepteur·trices des autres provinces et territoires canadiens;
- **3 000 \$ CAD** pour les concepteur·trices venant de l'étranger.

Les concepteur·trices sont invité·es à solliciter des dons, commandites ou bourses pour aider à couvrir leurs frais de voyage ou les coûts des matériaux. Le Festival offrira de la visibilité aux mécènes et commanditaires en fonction de l'importance de leur contribution.

Présentation des candidatures

Vous devez vous inscrire sur notre plateforme web avant de pouvoir transmettre votre dossier, ce qui ne prendra que quelques minutes. Vous pouvez vous inscrire en tout temps et revenir plus tard pour transmettre votre candidature en visitant le www.projets.festivalinternationaldejardins.ca.

La date limite pour recevoir électroniquement les candidatures est le LUNDI 20 NOVEMBRE 2023 À 17 h 00 HNE.

Le dossier de candidature (en français ou en anglais) doit nous être envoyé de façon électronique sous la forme de 3 fichiers :

A 1 fichier PDF (Maximum 10 Mo, 300 ppp et mode RVB) présentant le PROJET de manière anonyme et contenant dans l'ordre :

- Une planche 11" x 17" ou A3 avec :
 - Texte de 180 mots qui décrit le concept du jardin et présente l'expérience proposée aux visiteur·ses;
 - Plan du jardin (échelle minimum de 1/100);
 - Liste des végétaux envisagés.
- Une planche 11" x 17" ou A3 avec :
 - 2 vues ou élévations (échelle au choix);
 - 1 perspective, croquis réaliste ou rendu, montrant le jardin dans son entier.

B 1 image JPG présentant le PROJET :

- Une vue principale du projet, en format JPG, d'une taille maximale de 13 Mo ou 3000 x 4500 pixels.

C 1 fichier PDF (maximum 5 Mo) identifiant le-la CONCEPTEUR·TRICE ou les membres de l'ÉQUIPE et contenant dans l'ordre :

- Une page de présentation 11" x 17" ou A3 avec :
 - Titre du projet;
 - Nom du·de la concepteur·trice ou des membres de l'équipe avec leur profession (architecte, architecte paysagiste, etc.);
 - Ville et pays de résidence;
 - Courte présentation du·de la concepteur·trice ou de l'équipe (80 mots);
 - Réponse à la question suivante (70 mots) : De quelle manière votre projet illustrera-t-il la thématique de l'édition 2024, **Écologie des possibles | The Ecology of Possibility?**
- Une planche 11" x 17" ou A3 présentant jusqu'à trois projets récents de l'équipe et/ou des concepteur·trices.
- Le curriculum vitæ des concepteur·trices (maximum de 2 pages par personne).
- Coordonnées complètes (adresse, téléphone, courriel, site internet) du·de la concepteur·trice ou du·de la répondant·e de l'équipe.

SVP, ne pas écraser vos éléments textes en bitmap pour l'ensemble des documents PDF.

En prenant part au présent appel de candidatures, les candidat·es autorisent le Festival international de jardins à exposer et à diffuser leurs propositions dans le domaine public.

Le site Internet du Festival présentera tous les projets soumis lors de cet appel de candidatures.

Échéancier

26 septembre 2023	Lancement de l'appel de candidatures
20 novembre	Date limite pour transmettre les dossiers de candidature
21 novembre au 14 décembre	Étude des propositions reçues et délibérations du jury
18 décembre au 5 janvier 2024	Prise de contact avec tous·tes les candidat·es
2 février	Remise des esquisses préliminaires
16 février	Remise des plans et devis de réalisation, conformément aux commentaires et recommandations du comité technique du Festival
23 février	Approbation finale des plans, devis et budget de réalisation par les comités artistique et technique du Festival
26 février au 26 avril	Période de demandes de soumission, d'achats de matériaux et de préparation des plantes par l'équipe du Festival, en collaboration avec les concepteur·trices
29 avril	Début des travaux de construction des jardins par l'équipe du Festival
16 au 22 juin	Présence des concepteur·trices sur le site. Parachèvement des travaux de construction, rencontre avec les médias et participation à l'inauguration
21 juin	Inauguration officielle du 25 ^e Festival international de jardins
22 juin	Ouverture du Festival au public
6 octobre	Dernière journée de visite de la 25 ^e édition du Festival

Cet échéancier peut être sujet à modifications sans préavis. Le Festival international de jardins se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel de candidatures.